

Le frelon asiatique une nécessité d'agir



Un dispositif de surveillance et de lutte visant à repérer, répertorier et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées a été mis en place dans le département de l'Eure.

Comment agir ?

Si vous voyez un nid de frelon :

- N'intervenez pas seul et ne restez pas à proximité du nid
- Prenez contact avec le service rivières et milieux naturels de l'Agglo Seine-Eure [via ce formulaire](#) (rubrique : *Mes démarches en ligne*). Photos, localisation et hauteur du nid vous sont demandées.
- Attendez son retour et sa validation puis choisissez une entreprise agréée sur www.frelonasiatique27.fr/intervenants.

Prise en charge financière* de la destruction du nid à 100 %

→ 70% Agglo +
30% Département de l'Eure,
sous réserve d'une prise
de contact avec le service
rivières et milieux naturels
avant toute intervention.

* dans la limite des crédits
disponibles.

Savoir reconnaître le frelon asiatique

Ce redoutable prédateur s'attaque à toutes sortes d'insectes, mais principalement aux abeilles, maillon indispensable dans la chaîne alimentaire !



Frelon asiatique
(taille réelle 3cm)



Frelon européen
(taille réelle 4cm)

Zoom sur les nids



Nid primaire du
frelon asiatique



Nid secondaire
du frelon asiatique

Contact

Service rivière et milieux naturels, Agglo Seine-Eure
02 32 50 89 52 • biodiversite@seine-eure.com